



Conseil municipal du Mercredi 27 Mars 2024.

Présents 12/14: ANCHORDOQUY Jean Michel, SEYCHAL Antton,

BIDONDO Jean Pierre- INCAURGARAT Nathalie - CEDARRY Suzanne- IBARROLA Pascal - ORHATEGARAY Ramuntxo, OXOBY Monique- URRIZAGA Peio- MARISCO Jean Pierre -SABAROTS Anne Marie -ETCHEVERRY Bernadette

Absents 2/14 : ARROSSA Lidia - ONDICOL Beñat -

Convocations transmises le 06-03-2024.

2024/28 Vente du lot n°11

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée délibérante que de nombreux échanges se sont tenus au sujet du lot n°11 du Lotissement Olhaberria depuis 2019. Il est désormais proposé de procéder à la vente de ce lot selon les modalités suivantes :

- DÉCIDE**
- Vente du lot n°11 (parcelle F1378) au prix de 68€ /m².
 - Application de règlement rédigé lors de la vente des autres lots.
 - Division du lot en trois lots = $2260 \text{ m}^2 / 3 = 753 \text{ m}^2$.
 - Construction de deux maisons-mitoyennes dans chaque lot.
 - Frais de notaire à la charge des acquéreurs.
 - Frais de géomètre à la charge de la commune.
 - La publication sur les canaux de communication (bulletins municipaux par exemple). Les candidatures seront ouvertes à compter de la publication de la présente délibération (après approbation du Contrôle de Légalité).
 - Le tirage au sort sera réalisé par huissier de justice.

CHARGE Le Maire et le secrétaire de mairie de solliciter le géomètre.

CHARGE Le Maire et le secrétaire de mairie de faire établir les actes authentiques correspondants par Me Jérôme GOUFFRANT, notaire à Saint Etienne de Baigorry.

CHARGE Le secrétaire de mairie de transmettre la présente délibération au Contrôle de Légalité.

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre les membres présents
Pour extrait certifié conforme
Le Maire : Jean Michel Anchordoquy

